



Francis NIZET, Conseiller à l'Assemblée des Français de l'Etranger, élu pour l'Asie du Nord.

Question écrite posée conjointement au Centre de Crise et à la Direction des Français de l'Etranger le 15 décembre 2012 lors de la session de bureau de l'AFE.

Interventions en cas d'un besoin urgent de sang, moelle épinière et autres organes pour un Français à l'étranger.

Le Centre de Crise du Quai d'Orsay a-t-il dans ces compétences d'aider un Français à l'étranger ayant un besoin urgent de don de sang d'un groupe rare, de moelle épinière ou d'un autre organe à la suite d'un accident ou d'une pathologie à évolution très rapide ? Si c'est le cas, quelle est la procédure pratique d'alerte et d'appel à l'aide du CDC ? Si non, le CDC compte-il se pencher sur ce dossier ou a-t-il à sa connaissance des organismes privés ou parapublics qui peuvent apporter assistance dans ce cas.

Cette problématique fait-elle partie des missions des comités de sécurité des postes diplomatiques à l'étranger ?

Le Centre de Crise a-t-il connaissance de postes ayant déjà mis en place des routines d'intervention dans ce cas précis ?